

REDICTION : ROUBAIX, rue de la Concorde, 7, près le place de Trichou. (Téléphone 651) TOURCOING, rue Verte, 53 (Téléphone 4570) Siège administratif : Rue de Béthune, 27, à Lille (Téléphone 97) PRIX DES ABONNEMENTS : Roubaix-Tourcoing : Trois mois : 4 fr. 50. — Un an : 18 fr. Nord et départements limitrophes : Trois mois : 5 francs. — Un an : 20 francs

# LE CRIME DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain Quotidien

PRIX DES ANNONCES : ANNONCES . . . . . 0 fr. 50 par ligne Reclames . . . . . 0 fr. 30 Joints divers . . . . . 0 fr. 10 Locales . . . . . 1 fr. 3 Les annonces seront reçues aux bureaux du Journal à Paris, dans nos bureaux 20, rue Talbot. TÉLÉPHONE A ROUBAIX : N° 061 | A TOURCOING : N° 1570 A LILLE : N° 97

# Le Crime d'Emmerment pour l'Assises GILLES COMMANDE A LA CORT

**LE CRIME**  
de la  
**RUE BASSE**  
Par Jean LORFÈVRE  
Ce roman intéressera nos lecteurs. L'action est rapide, captivante, et chacun s'attendra aux misères de la jeune Juliette Germain, cette martyre de deux policiers voulant jouir de l'héritage de plusieurs millions que l'héroïne finit par posséder.

**Le Crime de la Rue Basse**  
est à lire par tous et commencera le  
**15 MARS**

**Lire plus loin :**  
L'impôt sur le revenu devant la Chambre.  
Une victoire du général d'Amado au Maroc.  
Un mécanicien des mines de Lens écrase à Pont-à-Moulin.

**OPINIONS**  
**La Corruption Electorale**

Mon excellent collègue Louis Martin, accompanié de deux députés et de la conscription qu'il représente, a fait, il y a quelques jours, une démarche auprès du gouvernement, pour que celui-ci hâte, devant la Chambre, la discussion et le vote de la proposition de loi sur la corruption électorale, que le Sénat adopta il y a plus d'un an. Le gouvernement a promis de faire tous ses efforts pour amener le vote de cette proposition ; souhaitons qu'ils soient rapides et décisifs, car aucune réforme ne s'impose peut-être avec un caractère d'urgence aussi absolu, à l'attention du législateur.

habitants de l'arrondissement victimes de calamités, passés par d'affreux moments. Lorsqu'on leur a prêté on les tient, et le billet qu'ils ont signé est le drapeau autour duquel on les force à se rallier lorsque le moment est venu.

Et puis, la campagne électorale bal son plein, l'argent sans compter, toutes les consciences à vendre sont achetées ; les affiches, les journaux sont répandus par milliers ; les subventions doublent ; les bannières de sociétés sont renouvelées par le généreux donateur qui est le candidat ; les équipes électorales font le tour des communes en poche, sillonnent les quartiers et les faubourgs des villes, les chemins de la campagne, jettent la calomnie sur les concurrents ; plus que jamais, les agents sont à l'affût de toutes les déviations, pour les soulager quand elles obéissent et consentent, pour les rendre plus terribles quand elles résistent.

A côté de la corruption individuelle, perditionnée pratiquée, la corruption collective, habilement organisée, s'exerce aussi.

Dans une circonscription du Centre, on me signale le cas suivant. Les habitants d'un village réclamaient depuis longtemps déjà à la commune les fonds nécessaires à la réfection d'un chemin d'intérêt commun ; la commune n'avait pu faire droit à leur demande. Le candidat d'argent apprend le fait ; quelques jours avant le scrutin, les hommes d'affaires arrivent de nuit, au lieu de voter le notable du hameau et, séance tenue, lui verse les quelques centaines de francs nécessaires pour faire du chemin boueux, effondré et malpropre, un chemin solide roulant et praticable. Il n'est pas facile qu'un candidat d'argent n'ait les pieds dans le village ; il fait tant de bien, c'est par cette phrase dangereuse qu'on excuse tant de basses et vilaines corruptions.

La législation anglaise veut aller plus loin encore dans la même voie ; elle propose de loi déposée par M. Gladstone et adoptée par la Chambre des communes le 27 mai 1907, punit sévèrement toute personne qui, dans le dessein d'influencer le corps électoral, énonce en public la fausse allégation d'un fait relatif au caractère ou à la conduite d'un candidat.

En Allemagne, M. Brandy a déposé au Reichstag, le 27 février 1907, un projet de résolution aggravant fortement les dispositions du paragraphe 107 du code pénal, qui punit la corruption électorale.

Partout on s'émeut de cette corruption, et on peut s'étonner qu'en France il ait été fait si peu de chose encore, pour mieux dire, à peu près rien. La liberté, c'est la propriété de l'électeur, et celui qui doit le faire condamner, invalider et le rendre infécond. Quel délinquant, d'ailleurs, doit être puni pour le suffrage universel des manœuvres qui en abusent et dont la corruption est toute la force ? Comment leur action législative peut-elle être efficace, sincère et utile ?

Certes, dans bien des cas, heureusement, la probité et la conscience du corps électoral ont raison de ces procédés et de ces manœuvres, mais par où s'explique qu'il s'y résiste souvent, n'est-ce pas une raison de plus pour le protéger toujours ? La conquête du suffrage universel a coûté assez d'efforts, de sacrifices et de peines aux anciens de l'idée républicaine, pour que les jeunes, qui ont obtenu ce droit, ne puissent pas le faire douter de leur valeur, et qu'ils ne soient pas en mesure de le défendre.

**LA PRÉPARATION MILITAIRE du jeune soldat**  
Une allocution de M. Chéron  
Paris, 9 mars.  
M. Chéron, sous-secrétaire d'Etat à la guerre, a présidé hier la fête organisée par la Société de préparation militaire « le Jeune Soldat ».

Dans son allocution, il a insisté sur la nécessité de développer dans la jeunesse le sentiment du devoir militaire et de la patrie. Puis il a dit :

Jeunes gens, vous rencontrerez sur le chemin de la vie quelques sceptiques blasés qui vous railleront pour être demeurés fidèles à la religion de la patrie. Vous les inviterez à ouvrir les yeux à la page la plus glorieuse, celle qui fait les hommes de la Révolution. Etait-il des esprits rétrogrades, ceux ? Etait-il des égoïstes ? Peut-on nier qu'il n'eût été d'humanité, ceux qui avaient dit au monde le Code du droit humain ?

Les chefs de cabinet des ministres  
**ENCORE UNE DÉMISSION**  
Paris, 9 mars.  
M. Favre, chef adjoint du cabinet au sous-secrétaire d'Etat des postes, ancien chef adjoint du cabinet de M. Combes à la présidence du conseil, a envoyé sa démission à M. Simey, qui l'a acceptée.

Le Siblec publie une lettre adressée à M. de Lanesson, son directeur, par le député de Seine-et-Oise, M. Gast, sur la question de concentration républicaine, telle qu'elle est envisagée par l'ancien gouverneur général de l'Indo-Chine, c'est-à-dire dans le sens d'un accord avec les progressistes.

**L'Élection Législative de Clermont-Ferrand**  
M. FABRE EST-IL ELU ?  
Paris, 9 mars.  
Au ministère de l'Intérieur, on déclare que c'est par erreur qu'on a annoncé qu'il y avait ballottage dans l'élection législative de Clermont-Ferrand.

**Los papiers du maréchal Bazaine**  
Paris, 9 mars.  
Le gouvernement mexicain a entrepris la publication des papiers et lettres du maréchal Bazaine existant dans les archives de la légation du Mexique, à Paris, et ayant trait notamment à l'expédition française au Mexique.

**NOUVEAU COMBAT AU MAROC**  
**L'ENNEMI EN DÉROUTE**  
Nos pertes sont légères  
Paris, 9 mars.  
Un télégramme du général d'Amado, daté du bivouac de l'Oued-Attira, 8 mars, au soir, indique que ses troupes ont pénétré en plein pays Mdakras, qu'elles s'étaient formées en deux colonnes divisées sur les versants nord et sud de l'Oued-Attira. Les Marocains devant l'attaque de la colonne du Nord, ont battu en retraite sur Sidi-Attira et ensuite ont été énergiquement rejetés dans les ravins de Mquardo et Achachas, après avoir subi des pertes énormes.

Le gouvernement vient d'offrir deux navires pour le transport de troupes, les « Anvers » et de matériel de guerre à Casablanca. Ce sont le « Ionie », de la Compagnie Rapet, et le « Neustria », de la Compagnie Cyprine Fabre.

**A MAZAGAN**  
Contre la contrebande de guerre  
Tanger, 9 mars.  
Le dernier courrier de Mazagan apporte que l'arrivé du Pré-Choua a calmé l'agitation que fomentaient, dans la ville et dans les environs, certains Européens qui tentaient d'éloigner tous les croiseurs dont la surveillance entravait le trafic de la contrebande. Dans le but d'enrayer l'audace croissante des contrebandiers d'armes de guerre, on a décidé que le droit de visite à bord des navires suspects serait plus fréquemment exercé.

**CHAMBRE**  
M. Rabier préside.  
**L'IMPOT sur le Revenu**  
On reprend la discussion du projet de l'impôt sur le revenu.

**Adoption des articles 3, 4 et 5. Les amendements**  
La discussion sur l'article 3, qui répartit les revenus imposables en sept catégories, a suivi :

1° Revenu des propriétés foncières bâties ;  
2° Revenus des propriétés foncières non bâties ;  
3° Revenus des capitaux mobiliers ;  
4° Bénéfices des commerces, de l'industrie, des charges et offices ;  
5° Bénéfices de l'exploitation agricole ;  
6° Traitements publics et privés, salaires, pensions ;  
7° Revenus des professions libérales et de toute occupation lucrative non dénommée dans les précédentes catégories.

M. Magnié invite la Chambre à remplacer cet article par un autre divisant les revenus en seulement six catégories.

**ENCORE UNE DÉMISSION**  
Paris, 9 mars.  
M. Favre, chef adjoint du cabinet au sous-secrétaire d'Etat des postes, ancien chef adjoint du cabinet de M. Combes à la présidence du conseil, a envoyé sa démission à M. Simey, qui l'a acceptée.

Le Siblec publie une lettre adressée à M. de Lanesson, son directeur, par le député de Seine-et-Oise, M. Gast, sur la question de concentration républicaine, telle qu'elle est envisagée par l'ancien gouverneur général de l'Indo-Chine, c'est-à-dire dans le sens d'un accord avec les progressistes.

**L'Élection Législative de Clermont-Ferrand**  
M. FABRE EST-IL ELU ?  
Paris, 9 mars.  
Au ministère de l'Intérieur, on déclare que c'est par erreur qu'on a annoncé qu'il y avait ballottage dans l'élection législative de Clermont-Ferrand.

**Los papiers du maréchal Bazaine**  
Paris, 9 mars.  
Le gouvernement mexicain a entrepris la publication des papiers et lettres du maréchal Bazaine existant dans les archives de la légation du Mexique, à Paris, et ayant trait notamment à l'expédition française au Mexique.

**CHAMBRE**  
M. Rabier préside.  
**L'IMPOT sur le Revenu**  
On reprend la discussion du projet de l'impôt sur le revenu.

**Adoption des articles 3, 4 et 5. Les amendements**  
La discussion sur l'article 3, qui répartit les revenus imposables en sept catégories, a suivi :

M. Magnié invite la Chambre à remplacer cet article par un autre divisant les revenus en seulement six catégories.